

# conditions générales de vente du site www.themostcreativebillboard.com

## Définitions

Chacun des termes mentionnés ci-dessous aura dans les présentes Conditions Générales de Vente du site **www.themostcreativebillboard.com** (ci-après dénommées les « CGV ») la signification suivante :

- **Publicité** : désigne l'ensemble des éléments et données (images, textes, liens), inséré par un Annonceur sous sa responsabilité éditoriale exclusive, dans un Espace publicitaire. Une publicité est composé de :
  - une image principale (destinée à s'afficher dans l'Espace publicitaire) **(obligatoire)**
  - un lien principal **(obligatoire)**
  - le titre du lien principal **(obligatoire)**
  - le texte alternatif de l'image **(obligatoire)**
- **Annonceur** : désigne tout personne physique ou morale utilisant le **Service The Most Creative Billboard** pour acheter ou modifier un espace publicitaire afin d'y afficher une publicité.
- **Espace publicitaire** : un espace publicitaire est un emplacement sur le site **www.themostcreativebillboard.com** où l'annonceur pourra insérer **une et une seule** publicité à la fois.
- **Case horaire** : Désigne un élément du site **www.themostcreativebillboard.com**, qui représente un tout ou partie d'un espace publicitaire.
- **Commande** : Tout achat effectué par un Annonceur aux fins soit d'acheter un espace publicitaire, soit d'en modifier le contenu.
- **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** : désigne la société qui édite et exploite le Site Internet **www.themostcreativebillboard.com**, **Jérémie Bersani**, micro entreprise, Dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers, dont le siège social est situé 9, boulevard de la libération 78220 Viroflay, FRANCE.
- **Service client** : désigne le **Service The Most Creative Billboard** auprès duquel l'Annonceur peut obtenir toute information complémentaire. Ce service peut être contacté par e-mail : **contact@themostcreativebillboard.com**
- **Service The Most Creative Billboard** : désigne les services du site **www.themostcreativebillboard.com** mis à la disposition des Utilisateurs et des Annonceurs depuis le Site Internet.

- **Site Internet** : désigne le Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** exploité par **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** accessible principalement depuis l'URL **https://www.themostcreativebillboard.com** et permettant à l'Annonceur d'accéder via internet au **Service The Most Creative Billboard**.
- **Utilisateur** : désigne tout visiteur, ayant accès au **Service The Most Creative Billboard** via le Site Internet et consultant le **Service The Most Creative Billboard** accessibles depuis les différents supports.

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente établissent les conditions contractuelles exclusivement applicables aux Commandes passées par un Annonceur sur le Site Internet.

## 2. Acceptation

L'Annonceur déclare en souscrivant au **Service The Most Creative Billboard** avoir pris connaissance des présentes C.G.V. et les accepter expressément, sans réserve et/ou modification de quelque nature que ce soit. L'Annonceur renonce ainsi à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat.

Toute condition contraire opposée par l'Annonceur sera donc à défaut, d'acceptation expresse, inopposable à **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## 3. Conditions d'utilisation du Service The Most Creative Billboard par l'Annonceur

### 3.1 Description du Service The Most Creative Billboard

#### 3.1.1 Objet du Service The Most Creative Billboard

Le **Service The Most Creative Billboard** permet à un Annonceur d'acheter un Espace publicitaire sur le Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** dans le but d'y afficher une publicité faisant la promotion d'une société, d'une association, d'un produit ou d'un service.

(Dans les conditions fixées à l'article 3.4.2 des présentes CGV, Usage d'un Espace publicitaire)

### **3.1.2 Affichage des espaces publicitaires**

Les Espaces publicitaires mis en vente par le **Service The Most Creative Billboard** sont affichés sur la page d'accueil du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com**; le **Service The Most Creative Billboard** permet ainsi à tout Utilisateur de parcourir l'ensemble des Espaces publicitaires affichés sous la forme d'un calendrier sur la page d'accueil du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com**.

### **3.1.3 Organisation des espaces publicitaires et cases horaires**

Le calendrier affiché sur la page d'accueil du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** est divisé en 8784 cases horaires correspondant à 366 jours découpés en 24 cases horaire de 1 heure. Chacune des 8784 Cases horaires est unique et correspond 1 jour de l'année, une heure de début et une heure de fin. (Exemple : 20 Janvier de 12h00 à 13h00)

### **3.1.4 Mise en avant des Espaces publicitaires**

L'affichage des Espaces publicitaires sous forme d'un calendrier sur la page d'accueil du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com**, dépend de la date et de l'heure à laquelle l'**Utilisateur** affiche le Site Internet **www.themostcreativebillboard.com**.

La page d'accueil du site affiche en première (ou potentiellement deuxième position dans le cas d'espaces publicitaires d'une durée de 1 heure) de la zone visible de la page d'accueil, la case horaire ou l'espace publicitaire dont la date de début de l'Espace publicitaire est antérieure le date d'affichage et la date de fin de l'Espace publicitaire postérieure à la date d'affichage.

Ce mécanisme constitue le système de Mise en avant des Espaces publicitaires sur le Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** se basant sur la date et l'heure de début et de fin de l'Espace publicitaire défini en Temps Universel Coordonné (UTC) ainsi que des paramètres de fuseau horaire de l'**Utilisateur**.

Le **Service The Most Creative Billboard** ne pourra être tenu responsable par l'Annonceur en cas d'absence de mise en avant d'Espace publicitaire, ou en cas de Mise en avant à une heure ou une date erronée.

En cas de défaut de Mise en avant, aucun remboursement et/ou indemnisation ne pourra être réclamé(e) par l'Annonceur.

La publication de certaines publicités sur le compte instagram du site :

<https://www.instagram.com/themostcreativebillboard/> ne fait pas partie du service de mise en avant : le **Service The Most Creative Billboard** ne garantit donc en aucun cas la publication d'une publicité

sur ce compte instagram et ne pourra être tenu responsable par l'Annonceur en cas d'absence de publication sur le compte instagram ou en cas de suppression de ce compte instagram.

### **3.2 Règles relatives à l'achat d'un espace publicitaire**

#### **3.2.1 Création de compte**

Tout Annonceur qui souhaite acheter un espace publicitaire ou insérer une publicité via le **Service The Most Creative Billboard** n'a pas besoin de se créer un compte au préalable. Il suffit à l'Annonceur de renseigner au moment de la validation de sa commande d'achat d'un Espace publicitaire une adresse E-mail valide.

#### **3.2.2 Adresse E-mail de l'annonceur**

Tout Annonceur qui souhaite acheter un espace publicitaire via le **Service The Most Creative Billboard** doit disposer d'une adresse E-mail valide. Cette Adresse sera utilisée par le **Service The Most Creative Billboard** pour envoyer à l'Annonceur les liens utiles à l'administration de son Espace publicitaire.

Le **Service The Most Creative Billboard** ne pourra être tenu responsable en cas de non réception des E-mail à destination de l'Annonceur.

En cas de non réception de l'E-mail de confirmation de sa commande, l'Annonceur doit contacter le **Service client**.

#### **3.2.3 Ordres réalisables par l'Annonceur**

L'Annonceur, peut :

- 1) Acheter un espace publicitaire (Dans les conditions fixées à l'article 3.3 des présentes CGV, Règles d'achat d'un espace publicitaire)
- 2) Insérer une publicité dans l'un de ses Espaces publicitaires, suite à l'achat de celui-ci. (Dans les conditions fixées à l'article 3.4 des présentes CGV, Règles d'administration d'un espace publicitaire)
- 3) Modifier la publicité affichée par l'un des ses Espaces publicitaires. La modification d'une publicité affichée dans un espace publicitaire entraîne des coûts de modification à la charge de l'Annonceur. (Dans les conditions fixées à l'article 3.4 des présentes CGV, Règles d'administration d'un espace publicitaire)
- 4) Désactiver une Publicité affichée par l'un des ses Espaces publicitaires.
- 5) Changer l'adresse E-mail rattachée à son Espace publicitaire, en contactant le **Service client**. La modification de l'E-mail rattachée à un Espace publicitaire entraîne des coûts de modification à la charge de l'Annonceur. (Dans les conditions fixées à l'article 4.4.4 des présentes CGV, Frais de Cession d'un compte Annonceur)
- 6) Fermer son compte en contactant le **Service client**, ce qui entraîne automatiquement la suppression des Espaces publicitaires et des Publicités rattachées à ce compte. (Les Espace

publicitaires sont alors remis en vente : l'Annonceur en perd automatiquement la jouissance et propriété, et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse être réclamé(e) par l'Annonceur.)

### **3.3 Règles d'achat d'un espace publicitaire**

#### **3.3.1 Composition d'un Espace publicitaire**

Le **Service The Most Creative Billboard** permet à l'Annonceur d'acheter des Espaces publicitaires uniquement composés de **Cases horaires** disponibles à la vente et consécutifs.

Un Espace publicitaire a par définition une **Date de début** correspondant à la date de début la plus tôt de toutes les dates de début des cases horaires le composant.

Un Espace publicitaire a par définition une **Date de fin** correspondant à la date de fin la plus tard de toutes les dates de fin des cases horaires le composant.

Un Espace publicitaire a par définition une **Durée** correspondant à la différence entre sa date de début et sa date de fin qui est égale à la somme des durées des Cases horaire le composant.

Le **Service The Most Creative Billboard** permet à l'Annonceur d'acheter des Espaces publicitaires dont la durée peut être égale à 1, 2, 4, 6, 8, 10 ou 12 heures.

Un espace publicitaire, ne pourra avoir une heure de fin antérieure à sa date de début : (ex : début le 31 décembre et fin le 1er janvier)

Si le cas échéant un Annonceur réussissait à commander un Espace publicitaire ne respectant pas ces règles, le **Service The Most Creative Billboard** se réserve le droit d'annuler la commande, et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.

#### **3.3.2 Achat de plusieurs Espaces Publicitaires**

Le **Service The Most Creative Billboard** ne permet pas d'acheter plusieurs Espaces publicitaires en une seule commande. Si l'annonceur souhaite acheter plusieurs Espaces publicitaires, il doit passer plusieurs commandes : une commande par Espace publicitaire.

Un même Annonceur ne peut pas acheter deux Espaces publicitaires séparés par une durée inférieure à 12 heures, sans l'autorisation préalable et écrite de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**.

Dans le cas contraire, le **Service The Most Creative Billboard** se réserve le droit de priver l'Annonceur de la jouissance de ses Espaces publicitaires non conformes, et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.

### **3.4 Règles d'administration d'un espace publicitaire**

### **3.4.1 Liens d'administration d'un espace publicitaire :**

Suite à l'achat d'un espace publicitaire, l'annonceur recevra un E-mail de confirmation de sa commande contenant plusieurs liens lui permettant :

- d'insérer une publicité
- d'éditer sa facture
- de désactiver une publicité
- de modifier une publicité (Entraînant des coûts de modification à la charge de l'Annonceur)

### **3.4.2 Usage d'un Espace publicitaire**

L'Annonceur s'engage à utiliser son Espace publicitaire pour y insérer une publicité faisant la promotion d'une société, d'une association, d'un produit ou d'un service.

Le **Service The Most Creative Billboard** interdit aux annonceurs d'utiliser leur espace publicitaire pour y afficher des publicités faisant la promotion d'idées politiques ou religieuses.

En cas d'utilisation détournée d'un Espace publicitaire par l'Annonceur, le **Service The Most Creative Billboard** se réserve le droit de priver l'Annonceur de la jouissance de son Espace publicitaire, et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.

Une utilisation détournée du **Service The Most Creative Billboard** par un Annonceur, n'ouvrira en aucun cas droit aux autres annonceurs à toute autre utilisation détournée du **Service The Most Creative Billboard**.

**L'Annonceur s'engage à ne diffuser des Publicités qu'en son nom et pour son propre compte. Ainsi, sauf accord préalable et exprès de JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY, l'Annonceur ne peut utiliser le Service The Most Creative Billboard pour diffuser des Publicités au nom et/ ou pour le compte d'un tiers.**

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY** se réserve le droit de :

- supprimer toute Publicité affichée dans son Espace publicitaire par l'Annonceur au nom et/ou pour le compte d'un tiers et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.
- supprimer sans préavis le compte de l'Annonceur, ce qui entraîne automatiquement la suppression des Espaces publicitaires et des publicités rattachées à ce compte et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.
- d'interdire l'utilisation du **Service The Most Creative Billboard** aux fins de diffusion de publicités à l'Annonceur qui contreviendrait à la présente interdiction et ce sans qu'aucun remboursement et/ou indemnisation ne puisse lui être réclamé(e) par l'Annonceur.

### **3.4.3 Insertion d'une publicité**

Suite à l'achat d'un Espace publicitaire l'Annonceur a la possibilité d'insérer une Publicité dans cet Espace publicitaire gratuitement. L'insertion de la première publicité est comprise dans le prix d'achat de l'espace publicitaire et n'entraîne donc aucun frais de modification supplémentaire.

Toutes autres modifications, d'une publicité, même mineur, engendreront des frais de modification. (Dans les conditions fixées à l'article 4.4 des présentes CGV, Descriptif et tarifs)

### **3.4.4 Modification d'une publicité**

Lorsqu'un Espace publicitaire contient une publicité, ou lorsque l'espace s'est retrouvé vide suite à la désactivation d'une publicité par l'Annonceur ou modération par le **Service The Most Creative Billboard**, l'Annonceur a la possibilité d'en changer complètement le contenu pour afficher une autre publicité. Toutes ces modifications même mineurs, engendreront des frais de modification.

(Dans les conditions fixées à l'article 4.4 des présentes CGV, Descriptif et tarifs)

### **3.4.5 Désactivation d'une publicité**

Lorsqu'un Espace publicitaire contient une Publicité, l'Annonceur a la possibilité de désactiver cette Publicité. Cela a pour effet de supprimer la Publicité : l'Espace publicitaire n'affiche alors plus aucune publicité sur le Site Internet. La désactivation d'une publicité est entièrement gratuite.

Suite à une désactivation, toute modification pour insérer ou modifier une Publicité engendreront des frais de modification. (Dans les conditions fixées à l'article 4.4 des présentes CGV, Descriptif et tarifs)

### **3.4.6 Autres demande concernant la gestion de l'Espace publicitaire :**

Pour toutes autres demandes concernant l'administration des Espace publicitaire, l'Annonceur doit contacter le **Service client**.

Le service client se réserve le droit de ne pas répondre favorablement aux demandes, sans que cela puisse entraîner la moindre compensation pour l'Annonceur en ayant fait la demande.

### **3.4.7 Modération des Espaces publicitaires**

Sans que cela ne crée à sa charge une obligation de vérifier le contenu, **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de supprimer, toute Publicité insérée ou modifiée par l'Annonceur.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve le droit de refuser ou supprimer une Publicité qui contreviendrait aux dispositions des présentes CGV, qui ne serait pas conforme au présent paragraphe et aux règles de diffusion du **Service The Most Creative Billboard**, ou dont le contenu serait manifestement contraire aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, telles que détaillées ci-après à l'article 5 « Engagement et garantie de l'Annonceur ».

Comme les Publicités sont systématiquement composées d'une photographie, **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve le droit de ne pas afficher la publicité :

- si la qualité de l'image est insuffisante,
- si l'image est contraire aux règles de diffusion du **Service The Most Creative Billboard**
- si l'image induit volontairement l'utilisateur en erreur
- si l'image est trop proche graphiquement des cases utilisées par le **Service The Most Creative Billboard**
- si l'image ne respecte pas les conditions fixées à l'article 5 des présentes CGV. (ex : pornographie, pédophilie, apologie du terrorisme...)

Si une Publicité est refusée, l'Annonceur en sera informé par un email envoyé à l'adresse indiquée lors de la commande de l'Espace publicitaire dans lequel est affiché la Publicité, et le cas échéant les frais d'insertion ou de modification de la publicité refusée ne seront pas remboursés à l'Annonceur. Un tel refus ne fait naître au profit de l'Annonceur aucun droit à indemnité.

#### **3.4.9 Mise en avant des Espaces publicitaires**

L'Annonceur, qui insère une publicité dans un espace publicitaire accepte que sa publicité soit mise en avant pour les utilisateurs. (Dans les conditions fixées à l'article 3.1.4 des présentes CGV, Mise en avant des espaces publicitaires)

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY** s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux la fourniture de ce service de mise en avant, mais ne pourra être tenue responsable, notamment ni du fait de préjudices ou dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, l'interruption ou le dysfonctionnement de cette fonctionnalité, tels que définis à l'article 9.1 « Limitation de responsabilité ».

Un dysfonctionnement des mises en avant ne fait naître au profit de l'Annonceur aucun droit à indemnité.

## **4. Les Commandes**

### **4.1 Règles générales**

Le bénéfice de toute Commande (achat d'espace, frais de modification) est personnel à l'Annonceur qui l'a effectuée et ne peut être cédé, transféré sans l'accord de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY**. Aucun remboursement n'est possible après le début d'exécution de toute commande passée.

### **4.2 Espace de Commande**

L'Annonceur peut passer une commande pour l'achat d'un Espace publicitaire uniquement depuis la page d'accueil du Site internet.

L'Annonceur peut passer une commande pour la modification d'un Espace publicitaire uniquement depuis la page dont il a reçu le lien lors de l'achat de son espace publicitaire.



### **4.3 Moment de la Commande**

L'Annonceur peut passer commande à tout moment.

### **4.4 Descriptif et tarifs**

#### **4.4.1 Tarif des espaces publicitaires**

Les Annonceurs souhaitant insérer une publicité sur le Site internet doivent acheter un Espace publicitaire dont le prix varie en fonction de la durée de l'Espace publicitaire. (Dans les conditions fixées à l'article 3.3 des présentes CGV, Règles d'achat d'un espace publicitaire)

Le prix d'un Espace publicitaire est de :

- 100\$ pour un espace d'une durée de 1 heure (1 case horaire)
- 300\$ pour un espace d'une durée de 2 heures (2 cases horaires consécutives)
- 1000\$ pour un espace d'une durée de 4 heures (4 cases horaires consécutives)
- 2100\$ pour un espace d'une durée de 6 heures (6 cases horaires consécutives)
- 3600\$ pour un espace d'une durée de 8 heures (8 cases horaires consécutives)
- 5500\$ pour un espace d'une durée de 10 heures (10 cases horaires consécutives)
- 7800\$ pour un espace d'une durée de 12 heures (12 cases horaires consécutives)

Le prix d'achat d'un Espace publicitaire comprend les frais d'insertion de la première publicité. Un Espace publicitaire ne peut accueillir qu'une publicité à la fois.

#### **4.4.2 Jouissance des espaces publicitaires**

L'achat d'un Espace publicitaire donne à l'annonceur la jouissance de cet Espace publicitaire pour une durée indéterminée, sauf si l'Annonceur contreviendrait aux dispositions des présentes CGV, tels que définis à l'article **3.4.2 usage d'un Espace publicitaire**, **3.4.7 modération des Espaces publicitaires** et **5. Engagement et garantie de l'Annonceur**, le **Service The Most Creative Billboard** se réserverait alors le droit de priver l'Annonceur de la jouissance de son Espace publicitaire, tels que défini à l'article **3.3.2 usage d'un Espace publicitaire**.

#### **4.4.3 Frais de modification**

Les frais de modification sont payants pour les Annonceurs souhaitant modifier ou ré-activer la publicité d'un espace publicitaire. Ces frais sont proportionnels au prix de l'espace publicitaire à savoir : 20% du prix de l'Espace publicitaire (Dans les conditions fixées à l'article 4.4.1 des présentes CGV, Tarif des espaces publicitaires).

#### **4.4.4 Frais de Cession d'un compte Annonceur**

Les frais de Cession d'un compte Annonceur sont payants pour les Annonceurs souhaitant modifier l'adresse E-mail identifiant leur compte Annonceur. Ces frais sont proportionnels au prix de l'espace publicitaire à savoir : 60% du prix de l'Espace publicitaire (Dans les conditions fixées à l'article 4.4.1 des présentes CGV, Tarif des espaces publicitaires).

## 5. Engagement et garantie de l'Annonceur

**5.1 L'Annonceur certifie que la publicité, quelque soit sa diffusion, est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur (notamment relatives à la publicité, à la concurrence, à la promotion des ventes, à l'utilisation de données personnelles, à la prohibition de la commercialisation de certains biens ou services), respecte les dispositions des présentes CGV et ne porte pas atteinte aux droits des tiers (notamment aux droits de propriété intellectuelle et aux droits de la personnalité ...).**

L'Annonceur garantit que le contenu de ses Publicités est strictement conforme aux obligations légales s'imposant à son activité.

L'Annonceur garantit à **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** être l'auteur unique et exclusif du texte, de l'image composant la publicité. A défaut, il déclare disposer de tous les droits, notamment les droits de propriété intellectuelle et autorisations nécessaires à la diffusion de l'Annonce.

En conséquence, toute Publicité déposée et diffusée sur le **Service The Most Creative Billboard** paraît sous la responsabilité exclusive de l'Annonceur.

En conséquence, l'Annonceur relève **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, ses sous-traitants et fournisseurs, de toutes responsabilités, les garantit contre tout recours ou action en relation avec la publicité qui pourrait être intenté contre ces derniers par tout tiers, et prendra à sa charge tous les dommages-intérêts ainsi que les frais et dépens auxquels ils pourraient être condamnés ou qui seraient prévus à leur encontre par un accord transactionnel signé par ces derniers avec ce tiers, nonobstant tant tout dommages-intérêts dont **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, ses sous-traitants et fournisseurs pourraient réclamer à raison des faits dommageables de l'Annonceur.

L'Annonceur reconnaît et accepte que **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** est en droit de supprimer, sans préavis ni indemnité ni droit à remboursement, toute Publicité en cours de diffusion qui ne serait pas conformement aux règles de diffusions du **Service The Most Creative Billboard** et/ou qui serait susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers ou contiendrait un contenu illicite.

L'Annonceur reconnaît et accepte que **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** est en droit de retirer la jouissance de son Espace publicitaire, sans préavis ni indemnité ni droit à remboursement, à tout Annonceur dont l'Espace publicitaire contient une publicité non conforme aux règles de diffusions du **Service The Most Creative Billboard** et/ou qui serait susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers ou contiendrait un contenu illicite.

**5.2 L'Annonceur s'engage à administrer lui même son Espace publicitaire.**

**S'il juge qu'une publicité ou tout autre élément du site pourrait lui porter préjudice; il accepte que c'est de sa responsabilité de désactiver le cas échéant sa publicité.**

**5.3 L'Annonceur s'engage à ne fournir que des liens valides pour le contenu de ses publicités. Et à ne pas faire de liens vers des sites qui ne respectent pas la loi.**

**5.4 L'Annonceur reconnaît et accepte que pour des raisons d'ordre technique, la mise en ligne d'une Publicité sur le Site Internet ou la mise à disposition d'un Espace publicitaire ne sera pas instantanée avec sa validation.**

**5.5 L'Annonceur déclare connaître l'étendue de diffusion du Site Internet [www.themostcreativebillboard.com](http://www.themostcreativebillboard.com), avoir pris toutes précautions pour respecter la législation en vigueur des lieux de réception et décharger JÉRÉMIE BERSANI COMPANY de toutes responsabilités à cet égard.**

**5.6 L'Annonceur accepte que les données collectées ou recueillies sur le du Site Internet [www.themostcreativebillboard.com](http://www.themostcreativebillboard.com) soient conservées par les fournisseurs d'accès et utilisées à des fins statistiques ou pour répondre à des demandes déterminées ou émanant des pouvoirs publics.**

**5.7 Pour être recevable, toute réclamation devra indiquer précisément le(s) défaut(s) allégué(s) et être transmise par E-mail au Service client.**

**Le Service The Most Creative Billboard ne pourra être tenu responsable en cas de non réception des E-mail de réclamation.**

**5.7 L'Annonceur déclare être informé qu'il devra, pour accéder au Service The Most Creative Billboard, disposer d'un accès à l'Internet souscrit auprès du fournisseur de son choix, dont le coût est à sa charge, et reconnaît que :**

- La fiabilité des transmissions est aléatoire en raison, notamment, du caractère hétérogène des infrastructures et réseaux sur lesquelles elles circulent et que, en particulier, des pannes ou saturations peuvent intervenir ;
- Il appartient à l'Annonceur de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et de ses propres données, logiciels ou autres, notamment contre la contamination par tout virus et/ou de tentative d'intrusion dont il pourrait être victime ;
- Tout équipement connecté au Site Internet est et reste sous l'entière responsabilité de l'Annonceur, la responsabilité de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra pas être recherchée pour tout dommage direct ou indirect qui pourrait subvenir du fait de leur connexion au Site Internet.

L'Annonceur s'engage en outre à respecter et à maintenir la confidentialité des Identifiants de connexion à son Compte E-mail utilisé pour acheter l'espace publicitaire et reconnaît expressément que toute opération effectuée sur les pages de gestion, dont il a reçu les liens de connexion à cette adresse E-mail sera réputée avoir été effectuée par l'Annonceur.

Toute perte, détournement ou utilisation des Liens de connexion et leurs éventuelles conséquences relèvent de la seule et entière responsabilité de l'Annonceur.

## 6. Résiliation

La Résiliation au **Service The Most Creative Billboard** est gratuite et peut être fait à tout moment sans préavis par l'Annonceur en écrivant un E-mail au **Service client**.

La Résiliation de votre compte d'Annonceur (associé à votre E-mail) entraîne la suppression automatique des Espaces publicitaires associés à votre compte ainsi que des Publicités insérées dans ceux-ci, ce que l'Annonceur reconnaît et accepte.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve le droit, suite à la réception de l'E-mail notifiant la résiliation, de modifier, d'interrompre ou d'arrêter l'accessibilité à tout ou partie du **Service The Most Creative Billboard** et/ou du Site Internet, sans être tenue de verser à l'Annonceur une indemnité de quelque nature que ce soit.

## 7. Prix

**7.1 Les prix sont indiqués en dollar américain (USD) et sont exprimés en prix nets de taxes, TVA non applicable.**

**7.2 Les prix sont visibles sur le site internet.**

Le prix des Espaces publicitaires, des frais de modification et des frais de Cession d'un compte Annonceur sont ceux en vigueur au jour de la Commande par l'Annonceur.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment.

Pour consulter le prix d'un espace publicitaire, l'Annonceur doit sélectionner : 1, 2, 4, 6, 8, 10 ou 12 cases horaires disponibles et consécutives, le prix net de taxes en dollar américain (USD) sera affiché dans le panier, en fonction de la durée de l'Espace publicitaire (Dans les conditions fixées à l'article 4.4.1 des présentes CGV, Tarif des espaces publicitaires).

Pour consulter le prix des frais de modification, l'Annonceur doit se rendre sur la page de modification de son Espace publicitaire (via le lien reçu dans l'E-mail de confirmation de la commande de l'Espace publicitaire concerné) le prix est affiché net de taxes en dollar américain (USD) (Dans les conditions fixées à l'article 4.4.1 des présentes CGV, Tarif des espaces publicitaires)

## 8. Conditions de paiement

### 8.1 Paiement des Espaces publicitaires

Le paiement des Espace publicitaires, des Frais de modification et des Frais de Cession doit être effectué par l'Annonceur par carte bancaire sur le Site internet avant exécution de la prestation.

Aucun remboursement n'est possible après exécution de la prestation.

## 9. Responsabilité / Garantie

### 9.1 Limitation de responsabilité

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux la fourniture du **Service The Most Creative Billboard** qu'elle propose à l'Annonceur dans le cadre d'une obligation de moyens. Sauf engagement écrit contraire, la prestation commercialisée par **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se limite à la diffusion de publicité sur le Site Internet [www.themostcreativebillboard.com](http://www.themostcreativebillboard.com), à l'exclusion de toute autre prestation. **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne garantit aucunement les éventuels résultats escomptés par l'Annonceur suite à la diffusion des Publicités.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra être tenue responsable de la capture des données qui serait faite à son insu, ni de la traçabilité qui en résulterait.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra être tenue responsable des interruptions et modifications du **Service The Most Creative Billboard** et/ou du Site Internet

[www.themostcreativebillboard.com](http://www.themostcreativebillboard.com), et de la perte de données ou d'informations stockées par **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**; il incombe à l'Annonceur de prendre toute précautions utiles pour conserver le contenu des Publicités qu'il publie sur le Site Internet.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra pas non plus être tenue responsable en cas d'utilisation non conforme du **Service The Most Creative Billboard** par l'Annonceur, et en cas de non-conformité du Service aux besoins ou aux attentes spécifiques de l'Annonceur.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra être tenue responsable, notamment ni du fait de préjudices ou dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, l'interruption ou le dysfonctionnement du Site Internet et/ou du **Service The Most Creative Billboard**.

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, ses sous-traitants ou fournisseurs, ne pourront être tenus pour responsables des retards ou impossibilités de remplir leurs obligations contractuelles, en cas :

- de force majeure,
- d'interruption de la connexion au Site Internet en raison d'opérations de maintenance ou d'actualisation des informations publiées,

- d'impossibilité momentanée d'accès au Site Internet en raison de problèmes techniques, quelle qu'en soit l'origine,
- d'attaque ou piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau Internet.

L'Annonceur reconnaît en outre qu'en l'état actuel de la technique et en l'absence de garantie des opérateurs de télécommunications, la disponibilité permanente du **Service The Most Creative Billboard** et notamment du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** ne peut être garantie.

Sauf dol ou faute lourde, **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, ses sous-traitants et fournisseurs ne seront tenus en aucun cas à réparation, pécuniaire ou en nature, du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition d'une publicité ou d'un Espace publicitaire. En particulier, de tels événements ne pourront en aucun cas justifier un refus de paiement, même partiel, ni ouvrir droit à un Espace publicitaire ou à des frais de modification aux frais de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**, ou à une indemnisation.

Il est expressément prévu que, dans l'hypothèse où l'un des services composant le **Service The Most Creative Billboard** fournit par **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** à l'Annonceur n'aboutirait pas, la responsabilité de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** au titre des présentes est limitée à la refourniture de la prestation mise en cause et n'ayant pas abouti.

En tout état de cause, la responsabilité de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** au titre d'un dommage quelconque sera limitée à un montant ne pouvant excéder les sommes hors taxes effectivement payées par l'Annonceur à **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** au cours des trois (3) mois précédant le fait générateur de la responsabilité de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**. En outre, la responsabilité de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ne pourra être engagée que pour les dommages directs subis par l'Annonceur, résultant d'un manquement à ses obligations contractuelles telles que définies aux présentes. L'Annonceur renonce donc à demander réparation à **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** à quelque titre que ce soit, de dommages indirects tels que le manque à gagner, la perte de chance, le préjudice commercial ou financier, l'augmentation de frais généraux ou les pertes trouvant leur origine ou étant la conséquence de l'exécution des présentes.

## **9.2 Garantie de JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** s'engage à assurer la permanence, la continuité et la qualité de l'accès et de l'exploitation du Site Internet et des pages d'administration des Espaces publicitaires. A ce titre, **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** fera ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à son Site Internet 24h/24H et 7j/7j, sauf cas de force majeure. En cas de nécessité, **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve la possibilité de limiter ou de suspendre l'accès au Site Internet et/ou aux pages d'administration des espaces publicitaires pour procéder à toute opération de maintenance et/ou d'amélioration.

L'Annonceur reconnaît expressément que la présente garantie ne couvre pas toute panne ou interruption du service intervenant du fait des opérateurs télécoms et/ou de la société hébergeant le Site Internet.

Il est expressément convenu entre les parties que les obligations souscrites par **JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY** dans le cadre du présent article sont de moyens.

## 10. Force majeure

Ni l'Annonceur, d'une part, ni **JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY**, ses sous-traitants ou fournisseurs, d'autre part, ne pourra être tenu pour responsable de tout retard, inexécution ou autre manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure. Seront notamment considérés comme des cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français ainsi que les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'une des parties, à un fournisseur ou sous-traitant, lock-out, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des moyens de télécommunications, y compris les réseaux, et tout autre cas indépendant de la volonté de l'Annonceur, de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY**, ses sous-traitants ou fournisseurs empêchant l'exécution normale des prestations.

En présence d'un cas de force majeure, si l'empêchement d'exécuter normalement l'obligation contractuelle devait perdurer plus de 1 mois, les parties seront libérées de leurs obligations réciproques, de plein droit, sans formalité judiciaire, sans préavis et sans qu'aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne puisse être réclamée à la partie défaillante.

## 11. Propriété intellectuelle

**11.1 Tous les droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur les contenus du Site Internet et notamment les images, sons, vidéos, photographies, logos, marques, éléments graphiques, textuels, visuels, outils, logiciels, documents, données, etc. (ci-après désignés dans leur ensemble « Eléments ») sont réservés. Ces Eléments sont la propriété de JÉRÉMIE BERSANI COMPANYY. Ces Eléments sont mis à disposition des Annonceurs, à titre gracieux, pour la seule utilisation du Service The Most Creative Billboard et dans le cadre d'une utilisation normale de ses fonctionnalités. Les Annonceurs s'engagent à ne modifier en aucune manière les Eléments.**

Toute utilisation non expressément autorisée des Eléments du Site Internet entraîne une violation des droits de propriété intellectuelle et constitue une contrefaçon. Elle peut aussi entraîner une violation

des droits à l'image, droits des personnes ou de tous autres droits et réglementations en vigueur. Elle peut donc engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

**11.2 Il est interdit à tout Annonceur et à tout Utilisateur de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source, vendre, attribuer, sous licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux Eléments.**

Tout Annonceur du **Service The Most Creative Billboard** s'engage notamment à ne pas :

- reproduire en nombre, à des fins commerciales ou non, des informations ou des Publicités présentes sur le **Service The Most Creative Billboard** et sur Site Internet ;
- intégrer tout ou partie du contenu du Site Internet **www.themostcreativebillboard.com** dans un site tiers, à des fins commerciales ou non, excepté en cas d'autorisation expresse et préalable de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ;
- utiliser un robot, notamment d'exploration (spider), une application de recherche ou récupération de sites Internet ou tout autre moyen permettant de récupérer ou d'indexer tout ou partie du contenu du Site Internet, excepté en cas d'autorisation expresse et préalable de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** ;
- copier les informations sur des supports de toute nature permettant de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Toute reproduction, représentation, publication, transmission, utilisation ou modification, extraction, de tout ou partie des Eléments et ce de quelque manière que ce soit, faite sans l'autorisation préalable et écrite de **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** est illicite. Ces actes illicites engagent la responsabilité de ses auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre et notamment pour contrefaçon.

**11.3 Les marques et logos The Most Creative Billboard sont la propriété exclusive de JÉRÉMIE BERSANI COMPANY : Toute reproduction totale ou partielle de ces marques et/ou logos sans l'autorisation préalable et écrite de JÉRÉMIE BERSANI COMPANY est interdite.**

**11.4 JÉRÉMIE BERSANI COMPANY est producteur des bases de données du Service The Most Creative Billboard. En conséquence, toute extraction et/ou réutilisation de la ou des bases de données, faite sans l'autorisation préalable et écrite de JÉRÉMIE BERSANI COMPANY, est interdite.**

**11.5 JÉRÉMIE BERSANI COMPANY se réserve la possibilité de saisir toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui n'auraient pas respecté les interdictions contenues dans le présent article.**



## 12. Modification des CGV

**Les présentes CGV sont applicables à partir du 01 Décembre 2018.**

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** se réserve la possibilité, à tout moment, de modifier en tout ou partie des présentes CGV.

Les Annonceurs sont invités à consulter régulièrement les CGV afin de prendre connaissance de changements apportés.

## 13. Dispositions Diverses

Si une partie des CGV devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable, pour quelque raison que ce soit, les dispositions en question seraient réputées non écrites, sans remettre en cause la validité des autres dispositions qui continueront de s'appliquer entre les Annonceurs et **JÉRÉMIE BERSANI COMPANY**.

## 14. Sous-traitance

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** pourra librement recourir aux prestataires et/ou sous-traitants de son choix pour la réalisation de tout ou partie des prestations, sans avoir à en informer l'Annonceur, ni à requérir son accord sur l'identité de ces tiers.

## 15. Données à caractère personnel

**JÉRÉMIE BERSANI COMPANY** garantit que toutes les données à caractère personnel qu'elle pourrait collecter dans le cadre de la fourniture du **Service The Most Creative Billboard**, le sont dans le cadre d'un traitement strictement nécessaire à la fourniture dudit **Service The Most Creative Billboard**.

## 16. Attribution de juridiction - loi applicable

Les présentes C.G.V. sont soumises à la loi française.